



FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

Document à nous retourner par courrier,
Par courriel : ibtheologique@gmail.com ou par poste : rue Mathys
n° 01 à 7020 Nimy

Codification IBTP FLE :

PARTICIPANT(E)

Nom :	Adresse :	
Prénom :		
Mme ☐ Mlle ☐ M. ☐	Code postal :	
Date de naissance :	Ville :	
Nationalité :	Pays :	
Profession :	Téléphone :	Fax :
	E-mail :	

Citoyen de -----Statut du visa UE Visa ☐ Oui ☐ Non Visa d'étudiant ☐ Oui ☐ Non
 Adresse permanente -----Autre visa (expliquez) -----
 -----GSM -----
 Pays-----
 Êtes-vous déjà venu(e) à l'IBTP ? ☐ Oui, en quelle année ? ☐ Non

Êtes-vous envoyé par une Eglise ? ☐ Oui ☐ Non
 Nom du Pasteur :
 Adresse : Code Postal : Ville :
 Pays :
 Téléphone : Fax : E-mail :

PLAN EDUCATIONNEL-cette demande d'admission est faite pour le programme d'étude suivant

☐ BA en Bible et Théologie Appliquée (Trois ans)	☐ Certificat en Missiologie, (un an)
☐ Diplôme d'Education Supérieure et leadership (deux ans)	☐ Certificat en Bible et Education Chrétienne (dip IBTP)

Les notations et crédits Chaque cours donne 2 ou 3 unités de valeurs. Les notes à l'Institut Biblique Supérieur sont portées sur 100, et la Moyenne exigée est : 70/100.

☐ Programmes : ☐ N1 ☐ N2 ☐ N3 ☐ CBEC

*Pour les **stages aux actes pastoraux**, les **stages Missiologiques** et les **examens**,
des bulletins d'inscription spécifiques sont à votre disposition.*

CONNAISSANCE LINGUISTIQUE

- | | |
|---|---|
| ☐ Anglais | ☐ Portugais |
| ☐ Français | ☐ Allemand |
| ☐ Espagnole | ☐ Autre connaissance : |
| ☐ Dialecte : | ☐ Néerlandais |

HÉBERGEMENT

Désirez-vous que notre service « Accueil - Hébergement » vous réserve un logement ?

- ☐ Oui, du au ☐ Non

Hébergement choisi :

- | | |
|---|--|
| ☐ Famille d'accueil (Chambre + petit déjeuner) | ☐ Résidence hôtelière |
| ☐ Famille d'accueil (demi-pension) | ☐ Hôtel ** |
| ☐ Résidence étudiante | ☐ Hôtel *** |
| ☐ Studio | ☐ Hôtel **** |

Etes-vous fumeur ? ☐ Oui ☐ Non

Observations (régime alimentaire, allergies, etc.) et souhaits particuliers :

Qui réglera les frais d'hébergement ?

- ☐ Vous-même ☐ Une Eglise ☐ Une organisme/autre, préciser :

Moyen de transport pour venir au cours

☐ Voiture ☐ Train ☐ Avion → A quel aéroport ?

Date d'arrivée prévue :

Heure d'arrivée prévue :

DATES ET TARIF

Les coûts d'une formation à l'Institut Biblique de Théologie Pentecôtiste en Belgique sont des plus abordables ! Nous offrons également à l'étudiant la possibilité de paiement en chaque mois.

Au certificat : 100.00 eu / par cours / personne

Au diplôme : 150.00 eu / parcours / personne (part de l'Eglise 50.00eu +part de l'étudiant 100.00 eu)

Et, 250€ chaque mois pour les étudiants au programmes décentralisé (COURS DE SAMEDI)

IBTP – Institut Biblique de Théologie Pentecôtiste en Belgique
Administration : 04 rue des Postes 7020. Nimy – Sociale et lieu de cours rue d'Hermée n°12 à **4040 Herstal** – Bruxelles, Lieu de Cours : 614
Chaussée de Mons 1070 BXL
Tél : +32 (0)477.18.00.74 - Email : ibtheologique@gmail.com - Sites : www.federationpentecotiste.com

Le coût de la formation universitaire élevé est une réalité dont l'Institut Biblique de Théologie Pentecôtiste IBTP se rend entièrement compte. Par conséquent, notre but est de faire en sorte que nos programmes soient financièrement abordables. L'IBTP ne reçoit aucune subvention gouvernementale et par conséquent la responsabilité des étudiants est de couvrir le montant restant des coûts. Par exemple, dans l'année scolaire 2017-2018 l'évaluation du vrai coût d'éducation pour un étudiant à temps plein interne est d'environ 3920 €, mais chaque étudiant a eu la grâce en sorte que ces frais a été divisible par deux d'environ 50% de ce coût effectif, ce qui peut être vu dans les tables ci-dessous. Par conséquence l'instruction et sans logement et la pension pour un tel étudiant seront chiffrés à seulement 1960 € par la décision du conseil supérieur de la FEPIB.

REVISION ANNUELLE : Bien que tous les efforts soient faits pour garder le coût des frais au minimum, il a été considéré nécessaire de revoir les frais chaque année. PAIEMENTS : Les étudiants de l'IBTP ont l'option de payer leurs frais au complet au moment de l'inscription, et ils payent par mensualités. L'étudiant est responsable de faire en sorte que tous les paiements soient faits en EURO soit par un virement ou un transfert bancaire ou en espèces. À cause des frais bancaires élevés, le paiement par chèque n'est pas recommandé.

OPTION : PAIEMENTS MENSUELS - étudiants à temps pleins seulement

total	Jour d'inscription	1	2	3	4	5	6	7	8
1960	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 jan.	15 fév.	15 mars	15 avr.	15 mai	15 juin
1 M	980 €	122 €	122 €	122 €	122 €	122 €	122 €	122 €	122 €

CALCUL PAIEMENTS :

Total frais scolarité est de : $\frac{1960 \text{ €}}{2} = 980 \text{ €}$. Première mensualité.

Première mensualité. $\frac{980 \text{ €}}{8} = 122 \text{ €}$. Payer en 8 mensualités à partir du 15 octobre 2017

Le 980 € Payer en 8 mensualité c'est-à-dire 122 € par mois sans compté les frais des cours qui s'élève à 100 €

Les cours on lieu 2 fois la semaine, les trois jours restants son consacré aux travaux pratiques. Qui, sont bien sûr côté.

* Inclus dans le paiement le jour de l'inscription :

20 € Frais pour paiement par mensualités

40 € Orientation, nouvel étudiant

60 € Frais de remise du diplôme

* Frais supplémentaires :

Cours supplémentaires - crédit ou audit

Tout paiement en retard sera frappé de frais de 1.33% mensuellement du solde restant. Tout paiement doit être effectué en EURO.

VISA LONG SEJOUR Si vous avez besoin d'un visa d'études long séjour, dès réception de votre inscription et du règlement intégral de votre scolarité, nous vous adresserons : Une facture acquittée Un certificat d'inscription nécessaire pour la demande de visa.

CARTE D'ETUDIANT La carte d'étudiant, membre, vous sera remis à votre arrivée.

ARRIVEE ET DEPART Il est recommandé au stagiaire de communiquer ses dates, heures d'arrivée et de départ le plus tôt possible. **Numéro d'urgence : +32/477180074.**

ASSURANCES Chaque étudiant doit souscrire lui-même, dans la mesure du possible, en fonction de la législation de son pays, une assurance couvrant la maladie, la perte d'argent, d'objets de valeur ou de bagages, le vol et l'interruption de cours pour des raisons personnelles ou de santé, et la responsabilité civile.

ANNULATION En cas d'annulation du cours : avant l'arrivée, le montant de 40 € correspondant aux frais de dossier sera retenu, c'est à d 35 frais dossiers + 5 euro photo. Après la date du début des cours, l'intégralité des frais de cours et de dossier seront retenus. L'IBTP se réserve le droit d'annuler les cours qui n'auront pas recueilli un nombre suffisant d'inscriptions. Dans ce cas, la totalité du montant versé ne sera point remboursé.

INTERRUPTION / ABSENCE En cas d'interruption ou de départ anticipé, les frais de cours ne seront pas remboursés. L'IBTP se réserve le droit de juger recevables les cas particuliers : maladie grave, décès, raison professionnelle (un justificatif officiel

4. Nom de l'église que vous fréquentez :	
5. Affiliation de votre église :	
6. Êtes-vous un membre actif dans votre église ?	
7. Quelles sont vos implications ministérielles au sein de votre église ?	
8. Quel est votre but après avoir complété les cours de l'IBTPB? ☐ pasteur ☐ évangéliste ☐ missionnaire ☐ enseignant ☐ conseillé ☐ min. éduc. chrétienne ☐ min. jeunesse ☐ leader/aide église locale ☐ incertain	

Partie ⑨ Certification

Je certifie que les informations données dans ce formulaire sont vraies. Si je suis admis(e) dans l'un ou l'autre des programmes, **je m'engage à me soumettre à tous les règlements** décrits dans le Guide des études de l'Institut Biblique de Théologie Pentecôtiste, et à me conduire d'une manière digne de notre Seigneur Jésus-Christ.

Signature

Date

Institut Biblique de Théologie Pentecôtiste

À l'attention du Registraire
Rue Mathys n°01 à 7020 nimy

